

Avis de constitution

SOCIETE « DIOMANDE SYLLA PRESTATION DE SERVICES »

Siège ABIDJAN Yopougon Andokoi sur la route du  
marché en face du commissaire du 23 ième., Lot 1998,  
Ilot 99

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIOMANDE SYLLA PRESTATION  
DE SERVICES »

Objet : Transfert et Echange d'argent, Ventes et achats matériels de constructions et bricolages, Formations et encadrements, Promotion et vente immobilière Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Yopougon Andokoi sur la route du marché en face du commissaire du 23 ième., Lot 1998, Ilot 99

Dirigeant(s) M SYLLA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03397 du 11/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43133/GTCA/RC/2025 du 11/07/2025

